

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 JUIN 2010

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Station d'épuration

Les délais de réalisation (6 mois) sont respectés malgré les aléas de la météo.

Le chemin d'accès à l'ouvrage a été réalisé et devrait être borné prochainement.

Sur les 5 bassins, 2 sont terminés avec pose des canalisations, les 3 autres ont été terrassés.

L'engazonnement autour des bassins est en cours de réalisation.

Eglise

Les travaux se poursuivent malgré des conditions météo difficiles.

Aires de jeux

L'aire de jeux aux Blais est terminée.

Deux jeux d'enfants vont être installés sur le jeu de boules à La Ville.

CESSION DE LA MINI-PELLE PAR LA COMMUNE DE LA MOTTE-SAINT-MARTIN

Rappel : en 2002, les communes de La Motte-Saint-Martin et Monteynard cofinancent une mini-pelle (13.000 € par collectivité).

La Commune de La Motte-Saint-Martin souhaite céder sa part pour investir dans du nouveau matériel.

Après examen du coût du marché d'occasion, le Conseil Municipal accepte de proposer la somme de 4.000 € à la Motte-Saint-Martin et devenir ainsi seul propriétaire de la mini-pelle.

La proposition doit être présentée par Madame le Maire de La Motte-Saint-Martin lors d'un prochain Conseil Municipal.

CONSEIL D'ECOLE

Le Conseil Municipal prend connaissance du dernier conseil d'école (copie ci-jointe) qui fait état d'un bilan d'année scolaire satisfaisant pour les trois classes.

L'effectif pour la prochaine rentrée scolaire est de 55 élèves (25 en cycle 1, 15 en cycle 2 et 15 en cycle 3).

.../...

QUESTIONS DIVERSES

Embauche d'une personne dans le cadre d'un contrat aidé

Mme Fauvaux Françoise, demandeur d'emploi, a été recrutée dans le cadre d'un **C**ontrat **U**nique d'**I**nsertion (contrat aidé par l'Etat) pour une durée d'un an à compter du 14 juin 2010 sur la base de 30 h hebdomadaires de travail.

Mme Fauvaux vient renforcer l'équipe technique et se voit confier l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

Fête du village

Elle aura lieu le samedi 10 juillet 2010 et sera organisée par le Sou des Ecoles et l'Amicale Gymnique.

La Municipalité finance le bal et le feu d'artifice.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22 h

Message personnel

Jean-Louis et Josiane Sozet vous remercient à nouveau pour le cadeau fait à Zoé.